



## Droit de grève en danger

Cette semaine, les députés débattent de ce qu'ils appellent « la mise en place d'un service minimum dans les transports ». Vieux thème cher à la droite qui permet d'attaquer et le droit de grève et les salariés des services publics.

### **Le gouvernement reparle du service public...**

Pour éviter les mots « service minimum » ou « service garanti » qui sentent trop leur remise en cause du droit de grève, les pires libéraux comme Madelin, ceux qui n'ont que la privatisation en tête et que le mot client à la bouche nous font le coup de la continuité du service public. Ils nous parlent des usagers et de leurs droits. Pourtant, c'est bien la politique de privatisation, de gestion des services publics du transport comme des entreprises privées en fonction de la loi du profit qui ferme les petites gares, qui supprime des lignes et des dessertes, qui condamne chaque jour les usagers à un service minimum.

Selon le député UMP, rapporteur du budget transport-équipement, « la loi devrait imposer qu'en cas de grève le niveau de service offert aux usagers soit toujours supérieur ou égal à 50 % ». Mais même au cœur des grèves du printemps dernier, il n'y a jamais eu moins d'un train sur deux en circulation. Et il en est ainsi lors de presque toutes les grèves. Ce n'est que pendant la grève générale de l'hiver 95 que les trains, métros et RER ont réellement cessé de circuler.

C'est, sans aucun doute, en prévision d'un affrontement de cette ampleur que le gouvernement veut rendre la grève illégale.

### **...Pour détruire le service public**

Après la privatisation du transport des marchandises, c'est la privatisation du transport des voyageurs qui est programmé. Un nouveau plan, dénommé Starter, prévoit une diminution de postes sans précédent à la SNCF, donc une dégradation à la fois des conditions de travail et du service rendu aux usagers. Comme les patrons du privé, les directions de la SNCF et de la RATP sous-traitent de plus en plus de tâches à des entreprises qui emploient des salariés mal payés et mal protégés. C'est une autre forme de privatisation. Ajoutons que le régime de retraite des cheminots est dans la ligne de mire. Contre toutes ces attaques, une mobilisation générale sera indispensable. Le gouvernement la prévoit et s'y prépare.

### **...Et diviser les salariés**

À la question « Vous ne craignez donc pas de mouvement social ? », le même député UMP répond : « Non. Si les syndicats déclenchent une grève, elle ne durera pas plus d'une journée, sans quoi cela ne contribuera qu'à les rendre un peu plus impopulaires et nous aurons alors gagné la partie »

La tactique est donc parfaitement claire : il s'agit de dresser les autres salariés contre ceux du transport, dans un premier temps. Mais ce gouvernement ne s'arrêtera pas en si bon chemin, c'est le droit de grève lui-même, et pour tous les salariés qui est menacé.

Oui, la grève est gênante, et pour une raison simple, ceux et celles qui font grève sont ceux et celles qui travaillent, qui fabriquent dans les usines, nettoient, accueillent dans les services, font rouler les trains, produisent et distribuent l'électricité, enseignent, soignent les malades... Mais la grève est, en fin de compte, la seule arme des salariés, la seule menace que les patrons et gouvernants prennent au sérieux. C'est de cette arme qu'ils veulent nous priver en s'en prenant aujourd'hui aux salariés des services publics. La grève est un droit fondamental, il ne peut être entamé ni par une loi, ni par la négociation ou la concertation avec les syndicats.

Le 8 décembre 2003